

## TERMES DE REFERENCE

**Poste : EXPERT NATIONAL EN GESTION DES CRISES ET CATASTROPHES NATURELLES**  
**ref. CDS/PAUVR/ /2009-05/01**

Département: Programme

Unité : Environnement et développement Durable

**Lieu d'affectation :** Bureau du PNUD Cotonou

**Superviseur :** Chef d'équipe (Team Leader) environnement et développement durable

**Durée du Poste :** 1 an avec 3 mois d'essai

**Type de contrat :** Contrat de Service (Service Contract)

**Grade du Poste :** ICS9-NOB

**Date de publication :** 19 mai 2009

**Date de clôture :** 02 juin 2009

### I.CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les risques et les catastrophes naturels sont des phénomènes physiques d'origine naturelle provoqués soit par l'apparition rapide ou progressive de phénomènes d'origine atmosphérique, géologique ou hydrologique se produisant à l'échelle locale, nationale, régionale, mondiale ou à celle du système solaire (les tremblements de terre, les éruptions volcaniques, les glissements de terrains, les tsunamis, les inondations et la sécheresse). Ils sont souvent aggravés par des facteurs humains. Les catastrophes menacent les moyens de subsistance de même que les initiatives nationales et internationales destinées à faire progresser le développement et à réduire la pauvreté. Le Bénin est confronté notamment aux phénomènes de la sécheresse et de l'inondation qui apparaissent comme récurrentes. Il importe d'améliorer la gouvernance environnementale pour réduire la prévalence des risques et prendre des mesures pour atténuer leurs effets sur l'environnement et les populations, notamment les groupes vulnérables.

Dans son plan stratégique 2008-2011, le Programme des Nations Unies pour le développement PNUD, après avoir analysé l'impact des crises et catastrophes naturelles sur la pauvreté a défini la gestion des crises et catastrophes naturelles comme un secteur d'activité qui revêt un caractère d'urgence croissant. Pour ce faire, le PNUD a décidé d'appuyer la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015, au titre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC). Le PNUD envisage également soutenir les efforts déployés par les pays en vue de réaliser les buts et les objectifs du Cadre d'action de Hyogo dans les pays à haut risque et pilotera les programmes et les plateformes thématiques interorganisations identifiés en tant que priorités dans le Cadre d'action de Hyogo, dans les domaines du relèvement après les catastrophes naturelles, de l'identification des risques et du renforcement des capacités.

Sur la base de cet engagement, le PNUD entend s'employer à la réduction des risques de catastrophe en collaboration avec les agences du système des Nations Unies et les partenaires nationaux, intégrer l'information émanant de l'évaluation des risques de catastrophe aux plans et programmes nationaux de développement et appuyer la mise sur pied de systèmes institutionnels et législatifs et de mécanismes de coordination appropriés pour gérer et réduire les risques de catastrophe. Cet appui comprendra des mesures qui favorisent l'égalité des sexes et font une large place aux groupes les plus vulnérables. Le PNUD appuiera les évaluations par les partenaires nationaux des risques de catastrophe naturelle moyennant des outils tels que l'Indice mondial du risque de catastrophe. Les programmes du PNUD

mettront également un accent particulier sur la gestion des risques urbains et des risques liés au climat, en tenant compte de l'urbanisation et des changements climatiques.

S'appuyant sur cet engagement et les stratégies globales définies pour prendre en charge la problématique de la gestion des crises et catastrophes naturelles, le Bureau du PNUD Bénin en collaboration avec le Gouvernement a retenu dans le cadre du cycle de coopération 2009-2013 de renforcer les capacités de coordination et de gestion de la Direction de la Prévention et de la Protection Civile, dont la mission est de prévenir les sinistres, alerter à temps les autorités et les populations concernées et préserver les populations en cas de sinistre. Il apportera également un appui au Comité National pour la Protection Civile (CNPC), structure interministérielle chargée de l'organisation et de la supervision des opérations de secours en cas de catastrophes. Il permettra de cibler toutes les institutions locales (collectivités locales, etc), départementales (groupement des sapeurs pompiers) et nationales (Ministère de la Défense Nationale, Ministère de l'Intérieur, etc) chargées de la gestion des catastrophes naturelles et de développer leurs capacités dans le domaine de la gestion des crises et catastrophes naturelles. Afin de renforcer le cadre de gestion des risques et catastrophes naturels, l'accent sera mis sur le renforcement du cadre institutionnel, en particulier l'appui à la Direction de la Prévention et de la Protection Civile en relation avec toutes les structures qui interviennent dans la prévention et la gestion des risques et catastrophes naturels. Le cadre institutionnel permettra de renforcer la collaboration entre les principaux acteurs tant pour unir les efforts que pour répartir les responsabilités. Il devra permettre de fixer les choix d'orientation et les principes. Le mécanisme de coordination décrira la façon dont les synergies seront exploitées pour accroître l'efficacité et l'efficience des interventions.

Tirant leçons des expériences du passé, Les systèmes de prévention des catastrophes prendra en compte les moyens d'auto protection, et s'inspirera des connaissances et mécanismes locaux de prévention et de gestion des catastrophes naturelles.

Le Bureau du PNUD Bénin contribuera à travers ce sous-programme au renforcement des capacités de collecte, de stockage, de traitement et d'échange de données et de connaissances sur les risques avec les acteurs de la sous-région dans un cadre harmonisé.

Des actions conjointes interviendront avec l'UNICEF, le PAM et l'UNESCO pour mieux coordonner les interventions et avoir plus d'impact. Les interventions du PNUD iront notamment dans le sens de l'organisation du cadre institutionnel, d'une meilleure planification des interventions et de l'amélioration des instruments de gestion. L'assistance du PNUD bénin touchera également l'appui à la mise en œuvre d'un cadre de planification concertée en vue d'une meilleure prise en compte des catastrophes dans la planification et la mise en œuvre des politiques de développement. A cet effet, il sera actualisé la stratégie nationale de gestion des catastrophes naturelles et développé des instruments de gestion des risques.

L'alerte précoce sera traitée comme un élément essentiel dans la prévention des risques de catastrophes. En effet, Elle permet d'éviter les pertes en vies humaines et de réduire l'impact matériel et économique des catastrophes. Les systèmes d'alerte précoce impliqueront activement aussi bien les structures en charge que les communautés exposées. Cette disposition s'inscrit en droite ligne du cadre d'action de Hyogo formulée à l'issue de la conférence mondiale sur la prévention des catastrophes tenue à Hyogo au Japon en 2005.

## **II. FONCTIONS ET RESPONSABILITES**

Sous la direction et la supervision directe du Chef d'Equipe (Team Leader) Environnement et développement Durable, l'Expert en gestion des Crises et Catastrophes Naturelles contribuera efficacement à la gestion des activités du PNUD dans le secteur de l'environnement. A ce titre, il contribuera à :

- Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de gestion des risques et catastrophes naturelles
- Appuyer le gouvernement à élaborer et mettre à jour périodiquement le profil des risques et catastrophes naturelles du Bénin
- 
- Prendre en compte la gestion des risques climatiques dans la planification nationale, sectorielle, déconcentrée et locale
- Accompagner les structures en charge de la gestion des risques et catastrophes naturelles et les communautés à risques à intégrer la prévention et la gestion des catastrophes naturelles dans les documents de planification nationale, sectorielle, déconcentrée et locale
- Assurer le plaidoyer au niveau des instances de prises de décision pour la promotion de la réduction des risques comme priorité pluri sectorielle

- Assurer la mise à jour périodique du Plan de contingence du PNUD
- Accompagner la mise en place des mécanismes d'alerte rapide et de dissémination d'information sur les crises et catastrophes naturelles
- Identifier les domaines d'appui et d'intervention en matière de crise et catastrophes naturelles
- Formuler des propositions de programmes/projets pour la mobilisation de ressources dans le domaine de l'environnement en général, des catastrophes naturelles en particulier
- Contribuer à assurer la planification et le suivi opérationnel des activités relevant de l'unité environnement
- Analyser et assurer la qualité des rapports d'activités, études stratégiques et autres documents élaborés
- Maintenir un système d'information sur les résultats et les meilleures pratiques
- Contribuer à la préparation des termes de référence et à la sélection des consultants
- Contribuer à toutes réflexions/analyses sur les activités liées à la gestion de l'environnement
- Assurer le suivi administratif, technique et financier des projets relevant des activités de gestion des crises et catastrophes naturelles au sein de l'équipe environnement ;
- Tenir une base de données régulièrement mise à jour sur les interventions des partenaires au développement dans les domaines stratégiques d'appui du PNUD en matière de gestion des crises et catastrophes naturelles, permettant de développer des relations de partenariat avec les bailleurs, les ministères et les partenaires locaux intervenant dans le même domaine ;
- Formuler des propositions de projet dans le cadre de la mobilisation de ressources pour la mise en oeuvre de projets formulés conjointement avec les différents partenaires : agences des Nations Unies, Gouvernement, secteur privé et autres partenaires ;
- Fournir un appui technique aux ONGs nationales intervenant dans le domaine de gestion des crises et catastrophes naturelles ;
- Assurer la tenue à jour du site web du bureau sur le volet environnement relatif à la gestion des crises et catastrophes naturelles;
- contribuer à la préparation d'articles à paraître dans les journaux et appuyer les activités de communication qui seront mises en oeuvre par l'unité environnement en matière de gestion des crises et catastrophes naturelles ;
- Apporter un appui aux agences spécialisées des Nations -Unies qui mènent des activités/projets à travers le bureau local du PNUD, notamment le PNUE, l'UNOPS, le FEM ;
- Appuyer la préparation des missions externes programmées dans le cadre des activités de l'unité environnement pour tout ce qui est de la gestion des crises et catastrophes naturelles ;
- Assurer un service-conseil de première qualité au gouvernement et faciliter la gestion et le développement de connaissances :
  - ◆ Identification des sources d'information liée à la gestion dictée par la politique du bureau. Identification et synthèse des meilleures pratiques et des leçons apprises liées aux objectifs de programme de pays.
  - ◆ Développement des politiques et institutions qui traiteront les problèmes et les besoins du pays en collaboration avec le gouvernement et d'autres partenaires stratégiques.
- Participer aux réunions internes du Groupe Programme et autres travaux de groupe du bureau et exécuter toute autre tâche qui lui sera confiée dans le cadre des activités de l'unité Environnement.

### **III. RESULTATS ATTENDUS DE L'EXPERT**

Les produits attendus sont : (i) un cadre institutionnel et un mécanisme effectif de coordination existent. (ii) le plan national de préparation et de réponse à l'urgence est mis à jour et maîtrisé.

La stratégie reposera globalement sur (i) l'amélioration des processus institutionnels, de façon à mieux intégrer la réduction de la vulnérabilité dans les politiques et programmes de développement ; (ii) le développement de méthode et d'outils de planification et de gestion des risques; (iii) le développement de capacités.

## **IV                   COMPETENCES ET CAPACITES RELATIONNELLES**

### **Exigences de l'organisation :**

- Démontre son engagement à la mission du PNUD, à sa vision et à ses valeurs;
- Respecte les différences personnelles et culturelles (genre, religion, race, nationalité, âge)

### **La gestion des connaissances et de l'apprentissage :**

- Partage les connaissances et expériences ;
- Travaille activement pour son développement personnel, exécute son plan de formation et applique les compétences récemment acquises.

### **Efficacité opérationnelle de développement :**

- Apte à exécuter toute une gamme de tâches spécialisées liées à la gestion des résultats, y compris l'appui à la conception, à la planification et à la mise en œuvre d'un programme, à la gestion de données, à l'établissement de rapports ;
- Apte à fournir des données sur le processus des affaires, la mise en place de nouveaux systèmes, y compris les nouveaux systèmes de base sur la TI.

### **Gestion et Leadership :**

- Se concentre sur l'impact des résultats au niveau du client et réagit positivement aux commentaires ;
- Travaille constamment avec énergie et une attitude positive et constructive ;
- De nature calme et contrôlant son humeur même sous pression ;
- Démontre une disponibilité pour le changement et une capacité à gérer des situations complexes.

### **Conduite et Comportements**

- Etre en mesure d'assurer le leadership du PNUD et de faciliter les relations de travail avec les autorités gouvernementales -centralisées comme décentralisées-, les différents partenaires de la société civile et du secteur privé, les différentes Agences du Système des Nations Unies, pour la mise en œuvre et le suivi des activités des programmes et projets de son portefeuille ;
- Avoir une très bonne capacité d'écoute, de la maturité et un très bon esprit d'équipe, être en mesure de gérer les différends et les conflits dans la mise en œuvre des programmes/projets de son portefeuille.
- Etre en mesure de gérer les changements éventuels et avoir la culture du professionnalisme et du travail de qualité ;
- Avoir le sens du respect des délais ;
- Maîtriser les différentes procédures liées à la gestion des programmes et projets

## **V. QUALIFICATIONS**

Etudes, formations et spécialisations :

- être titulaire d'un diplôme de troisième cycle en environnement, agronomie, géographie ou tout autre diplôme équivalent, avec une spécialisation ou des expériences avérées en gestion des crises et catastrophes naturelles
- Maîtriser les logiciels bureautiques (Word, Excel, PowerPoint...)

Expériences:

- Avoir au moins sept années d'expériences professionnelles dans le domaine de la gestion de l'environnement ou du développement durable, sur le plan national ou international.
- Prouver une capacité d'analyse approfondie en développement institutionnel, en développement des capacités ou en gestion des politiques publiques
- Avoir une bonne expérience dans la gestion des projets/programmes de développement notamment en gestion des crises et catastrophes naturelles .

- Avoir une expérience prouvée dans la mobilisation de ressources et de travail de partenariat avec des bailleurs de fonds. Une expérience dans des pays en voie de développement serait un avantage.

#### Connaissances linguistiques

Maîtriser la langue française et avoir une bonne connaissance de l'anglais.

#### Autres conditions requises

- Etre de nationalité béninoise
- Etre âgé au moins de 35 ans
- Avoir une expérience de travail dans un environnement structuré
- Appartenir à des réseaux de connaissances
- La connaissance du Système des Nations Unies serait un atout.

#### **Aptitude personnelle :**

- Très bon esprit de créativité, d'innovation et de vision
- Aptitude confirmée à analyser des questions techniques, à formuler des propositions
- Méthode et rigueur dans le travail, grande disponibilité et aptitude au travail en équipe
- Aisance dans la communication écrite et orale
- Aptitude pour les missions de terrain ;
- Forte capacité à prendre des initiatives
- Bonne moralité
- Aptitude à travailler sous stress
- Grandes aptitudes rédactionnelles aussi bien en anglais qu'en français
- Parfaite maîtrise du français et de l'anglais
- Aptitudes à bien gérer le temps
- Aptitudes relationnelles avec l'ensemble du personnel
- Grandes capacités d'organisation, d'adaptation, de polyvalence et de gestion
- Etre discret, souriant, honnête, disponible et motivé

**N.B :** *les candidatures féminines sont vivement souhaitées*

## **VI. DOSSIER DE CANDIDATURE ET CONDITIONS DE DEPOT**

### **PIECES A FOURNIR**

- Une demande adressée au Représentant Résident du PNUD (lettre de motivation) ;
- Une copie de l'acte de naissance ;
- Les photocopies des diplômes et Attestations reçus ;
- Un Curriculum Vitae indiquant le numéro de téléphone du candidat ;
- Un formulaire P11 du PNUD rempli et signé par le candidat

Les termes de référence du poste ainsi que le formulaire P11 sont disponibles à la réception du Bureau du PNUD/Cotonou, ou peuvent être téléchargés sur le site web du PNUD : [www.bj.undp.org](http://www.bj.undp.org).

Les dossiers de candidature doivent être adressés au Représentant Résident du PNUD **Mme Le Représentant Résident du PNUD, Attention : Centre de Service.PNUD, Zone Résidentielle, Lot N° 111.BP 506- Cotonou**, sous pli fermé portant la mention "Candidature pour le recrutement d'un Expert National en Gestion des Crises et Catastrophes Naturelles" ref. CDS/PAUVR/ /2009-05/01, et déposés **au plus tard le mardi 02 juin 2009 à 17H00 précises, à la réception du bureau du PNUD/Cotonou.**

Seuls les candidats dont les dossiers auront été présélectionnés seront informés de la suite du processus.